

# *Les mythes de fondation et l'Europe.*

Colloque de Dijon – Automne 2010



Centre Georges Chevrier



## *Appel à contributions*

L'histoire occidentale est jalonnée de mythes de fondation reprenant le système romain. Selon ce système, le pouvoir politique est né d'une *apothéose* : Romulus, roi de Rome disparaît lors d'un violent orage. Le roi devient du même coup, fils de Dieu et père de Rome. Cette fondation mythique sera reprise et développée par Tite-Live ou Virgile. Elle servira d'appui à la légende troyenne des Romains, mais aussi des Francs. Si les poètes ont chanté la fondation politique de Rome, le droit – celui des pontifes, celui des princes, mais aussi le droit coutumier – y a puisé la source de son pouvoir coercitif. Avant le temps de l'exercice du droit, il y aurait l'instant de la formation de sa légitimité ; une légitimité « pré-historique » (M. Serres).

Curieusement, l'Europe, aujourd'hui en voie d'élaboration juridique, semble ne relever d'aucun mythe de fondation et donc *a fortiori* semble échapper au système romain. Il n'est pas sûr que les poètes, malgré Goethe, Victor Hugo et d'autres, aient forgé une mythologie européenne. Pourtant, en France, des auteurs comme Jules Michelet ou Eugène Sue avaient réussi à construire le mythe de fondation du régime républicain.

Comment l'Europe peut-elle, indépendamment de tout recours au *logos* du *mythos*, s'institutionnaliser ? Comment peut-elle prendre conscience d'elle-même ou s'imaginer ? Les institutions européennes, en quête d'une force fondatrice, peuvent-elles se contenter de donner plus de place au consentement au nom de leur nécessaire démocratisation tout en n'ayant aucun enracinement dans quelques symboles ou mythes ?

Le colloque organisé par le Centre Georges Chevrier, l'Université de Bourgogne, le CNRS et Sciences Po entend réunir juristes, politistes, littéraires, philosophes afin d'envisager le problème crucial de la fondation de l'Europe institutionnelle. Cela à un moment où l'actualité politique européenne nous montre à quel point le lien nécessaire entre l'Europe et les Européens s'étiole, s'il a jamais existé.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de tenter de mythologiser l'Europe. Il s'agit plutôt, grâce à une « mythique concrète » (P. Ricœur), de revenir aux mythes d'origine pour comprendre comment se fabrique le pouvoir occidental. Nous pourrions alors espérer mieux percevoir les forces et faiblesses de l'Europe juridique et politique d'aujourd'hui et au bout du compte sonder sa fragilité ontologique.

Cette recherche doit nous conduire d'abord à réfléchir sur la nature et la fonction des mythes de fondation, notamment à travers l'étude du système mythique romain. Elle nous amènera ensuite à revenir sur la question impériale et celle des racines chrétiennes de l'Europe. Enfin, elle nous poussera à explorer d'autres expériences occidentales (les USA) ou orientales (la Chine).

\* \* \*

Occidental history has been punctuated with foundation myths replicating the Roman system. According to this system, the political power arose from an *apotheosis*: Romulus, king of Rome, vanished into a fierce storm. The king became, accordingly, son of God and father of Rome. This mythical foundation will be reused and developed by Titus Livius and Virgil. It will be the source of the Trojan legend of the Roman people, of the Frankish people too. Poets praised the glory of the political foundation of Rome; the Law – whether pontifical, sovereign or customary – took from such political foundation the origin of its coercive power. But before the Law is implemented, it must reach the step of the formation of its legitimacy; a “pre-historical” legitimacy (M. Serres).

Curiously, while the European legal system is in the course of elaboration, Europe does not seem to arise from any foundation myth and, *a fortiori*, appears to have grown independently of the Roman system. It is not sure that poets, despite Goethe, Victor Hugo and others, built an European mythology. However, in France, authors as Jules Michelet or Eugène Sue did achieve to coin the foundation myth of the French republican regime.

How can Europe institutionalise itself without having recourse to the *logos* of the *mythos*? How can Europe become aware of itself, picture itself? Can European institutions, in pursuit of a founder force, content themselves – because they must be democratic – to grant a larger credit to consent, without taking root in any symbol or myth?

The conference, organised by Centre Georges Chevrier, University of Burgundy, CNRS and Sciences Po wishes to gather lawyers, political scientists, arts specialists, philosophers in order to think about the crucial question of the foundation of institutional Europe. This is just at a time when European political events show us that the necessary link between Europe and European people declines, assuming that it has ever existed.

The will is not to “mythologise” Europe. The will is rather, helped by a “mythique concrète” (P. Ricoeur), to come back to foundation myths in order to be able to understand how the occidental power is made and is being made. We can then hope to better identify forces and weaknesses of today’s juridical and political Europe and sound out its ontological fragility.

This research must drive us, first, to think about the nature and function of foundation myths, notably through the study of the Roman mythical system. Then, it must lead us to get back to the imperial question and to that of the Christian roots of Europe. Eventually, other occidental (USA) or oriental (China) systems will be observed.

\* \* \*

**Thème généraux** : histoire et mythologie romaines – droit romain – sources romaines du droit français et des droits européens – droit européen – institutions européennes – histoire politique de la France – histoire politique européenne – histoire juridique européenne – littérature (romans ou poèmes de fondation) – philosophie politique – histoire des religions – herméneutique des symboles et des religions – mythologie et philosophie.

**Thèmes particuliers** : mythe de la fondation de Rome – légende troyenne de Rome – légende troyenne des Francs – renaissances du droit romain – *Ius commune* – idée impériale – christianisme et christianité – Ronsard – Eugène Sue – Jacques-Louis David – Michelet – légende républicaine – mythes de fondation (Allemagne, USA – l’exception asiatique).

<p><b>Attention</b> : les propositions de contributions ne seront retenues que sous réserve de leur acceptation par le comité d’organisation du colloque. Elles peuvent être envoyées jusqu’au <b>20 décembre 2009</b>.</p>
---

**Organisateurs** : Boris Bernabé & Olivier Camy, *Université de Bourgogne et IEP Paris*.

**Contact papier** : Centre Georges Chevrier – Colloque « Mythes de fondation & Europe » – 4, boulevard Gabriel – 21000 Dijon

**Contact électronique** : europe.dijon@me.com